

Vivre à Longvilliers



SEPTEMBRE 2014

Au Sommaire

- Le mot du Maire*
- Le compte rendu du Conseil du 13 juin 2014*
- Le Plan Local d'Urbanisme*
- Qualité de l'eau*
- Écoles*
- Les journées du Patrimoine*
- Centre Communal d'Action Sociale*
- Transports*
- L'Union de Rochefort-Longvilliers*
- Culture et Loisirs à Longvilliers*
- Bibliothèque de Rochefort*
- Les Amis des écoles*
- L'Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural*
- Rencontres botaniques et florales*
- La Fête des voisins*
- Reportage photos*

4 Route de Rochefort
78730 LONGVILLIERS
Tél : 01.30.41.33.96
09.64.38.87.19
Fax : 01.30.41.46.18
Ouvverte au public:
Mardi et Jeudi de 14h à 17h
Samedi de 9h à 12h
mairie.longvilliers@wanadoo.fr
<http://longvilliers.free.fr>

Le mot du Maire



Madame, Monsieur,

Si la première journée de rentrée a ressemblé à celle des années précédentes, elle a vu un bouleversement des habitudes pour tous les foyers soumis aux nouveaux rythmes scolaires. Les municipalités de Longvilliers et Rochefort-en-Yvelines ont fait ce qu'il était possible de réaliser en accord avec les parents d'élèves, les enseignants, le personnel des écoles et l'association "L'hirondelle". Il faudra un certain temps avant de revenir à la routine quotidienne, aussi j'adresse à tous mes sincères remerciements et mes encouragements en ce début d'année scolaire.

La loi S.R.U (Solidarité et Renouvellement Urbain) impose la construction de logements sociaux aux communes de plus de 1 500 habitants, issues de Communautés de Communes de plus de 50 000 habitants et comprenant au moins une commune de 15 000 habitants dont la nôtre. Par ailleurs, on prévoit une augmentation du seuil minimum d'intercommunalité qui devrait passer de 5 000 à 20 000 habitants. Ces deux prescriptions posent problèmes aux communes de notre intercommunalité soumises à ces obligations et n'apportent pas la sérénité nécessaire dans notre Conseil Communautaire, même si notre commune n'est pas concernée.

De plus, de grandes manœuvres de regroupement d'intercommunalités sont lancées à travers la modification du schéma régional de coopération intercommunale (SRCI) et cela alimente de nombreux sujets de débats.

D'autre part, à la demande de notre Président Jean-Frédéric POISSON, chaque Conseil Municipal devra décider si notre Intercommunalité évoluera vers le statut de Communauté d'Agglomération. Nous sommes proches du nombre de compétences requises pour accéder à ce statut. Dans cette hypothèse, l'évolution pourrait se faire avec des charges maîtrisées pour l'intercommunalité, car elles relèveraient principalement d'un transfert de charges des communes contre une dotation de l'état qui augmenterait de 2,3 fois par rapport à la dotation actuelle. De quoi réfléchir, d'autant plus que celle-ci baisse régulièrement. Naturellement nous aurons du mal à nous imaginer vivre dans une "agglomération", mais ce sont les termes de la loi qui définissent les seuils et non les paysages.

Vous avez pu constater le manque d'entretien sur la commune cet été, vous en trouverez les explications dans ce bulletin. Nous essaierons de trouver des solutions alternatives pour pallier à ces problèmes de maintenance.

Voilà les principales préoccupations auxquelles le Conseil Municipal devra répondre prochainement, en attendant la finalisation de nos dossiers de la station d'assainissement et du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Les travaux de voirie commencés par la commune en août vont se poursuivre courant septembre ainsi que ceux prévus par la Communauté de Communes aux hameaux du Petit Plessis et de Reculet.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une excellente reprise.

Marc ALLES
Maire de Longvilliers

Le Conseil Municipal

Compte rendu succinct de la séance du Conseil Municipal du 13 juin 2014



Le Conseil Municipal légalement convoqué le 10 juin, s'est réuni en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Marc ALLES, Maire. Etaient présents : MM. David ALEXANDRE, Marc ALLES, Patrice CANAL, Maurice CHANCLUD, Alain CORDIER, Pascal GEORGE, Kléber MAGNÉ, Jean-Pierre PINIER. Mmes Gaëlle GILET, Jeanne LASSIMOUILLAS, Frédérique MAYORDOMO, Martine PALFRAY.

Etaient absents : M. Thibaud CARON qui donne pouvoir à M. Maurice CHANCLUD, M. Christian CHAPEY qui donne pouvoir à M. David ALEXANDRE et M. Hervé GODEAU qui donne pouvoir à M. Marc ALLES. Le compte rendu de la séance du 18 avril 2014 est adopté à l'unanimité.

Annule et remplace la délibération 2014-17 du 28/03/2014 : Montant des Indemnités du Maire et des Adjointes :

La population à prendre en compte est celle au 1^{er} janvier de l'année de l'élection. Celle-ci étant supérieure à 500 habitants, le montant des indemnités passent à 31% pour le Maire et à 8.25% par adjoint de l'indice 1015. Le CM à l'unanimité accepte.

Participation carte imagine'R collégiens : M. le Maire propose le maintien à 100% pour cette année scolaire 2014-2015. Le CM à l'unanimité décide le remboursement à 100%.

Lundi de Pentecôte, journée de solidarité : Il est décidé que les agents techniques ne travailleront pas le lundi de Pentecôte. Les sept heures de travail non effectuées seront récupérées à raison d'une heure par jour de 16h00 à 17h00 les sept jours ouvrables précédant le lundi de Pentecôte. Le CM à treize voix pour et deux voix contre accepte.

Sainte Escobille : Centre d'Enfouissement (CET) : Depuis 12 ans cette commune lutte contre la création d'un centre d'enfouissement par la société SITA du groupe Suez sur son territoire. Suite à l'appel déposé devant le Conseil d'État et au groupe Suez qui dispose de moyens importants, la commune de Sainte Escobille se prépare à faire face à d'autres attaques. C'est pourquoi elle demande aux communes et à leur nouveau conseil municipal de bien vouloir réitérer leur opposition à la création d'un centre d'enfouissement sur la commune quelles qu'en soient la forme ou la catégorie. Le CM à l'unanimité soutient la commune de Saint Escobille.

Décision Modificative du montant du FPIC (Fond national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) : Ce mécanisme consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Le montant de ce versement ayant été augmenté, il faut modifier le budget en conséquence art 76925 : FPIC + 166.00€, art 61522 : Bâtiments – 166.00€. Le CM accepte cette modification du budget.

CCPFY : Approbation de la convention relative à l'instruction du Droit des Sols par la Communauté de Communes de Plaines et Forêts d'Yveline : L'État par convention signée en 2008, avait mis à disposition des communes ses services pour l'instruction des demandes d'autorisation d'Application du Droit du Sol. L'État se désengage de l'assistance apportée aux communes, dont Longvilliers à partir du mois d'octobre 2014. La CCPFY a créé un service d'instruction des dossiers, il faut donc signer une convention. Le CM à l'unanimité autorise M. le Maire à signer la convention ainsi que toutes les pièces relatives à ce dossier.

DDT : Abrogation de la convention entre l'Etat et la commune de Longvilliers concernant les autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol : La CCPFY reprenant l'instruction des dossiers, la commune de Longvilliers abroge la convention signée avec l'Etat à compter du 1^{er} octobre 2014. Le CM à l'unanimité demande l'abrogation de cette convention.

Nouvelle composition de la Réserve Communale de Sécurité Civile : Lors de la réunion du Plan Communal de Sauvegarde du 24 mai 2014, de nouveaux membres se sont engagés dans la Réserve Communale de Sécurité Civile, suite à l'élection de la nouvelle équipe municipale et afin d'assurer les membres de la RCSC.

Le CM à l'unanimité approuve cette nouvelle composition. Les responsables hameaux sont pour Le Bourg : MM. GODEAU et GEORGE, pour Bouc Etourdi / Plessis-Mornay : MM. CANAL, CORDIER et ROSSIGNOL, La Bête / Morsang : MM. MAGNÉ, CHAPEY, ALLES et PALLEAU, Saint-Fargeau / Petit Plessis : MM. RODRIGUEZ et CHANCLUD Reculet: M. ALEXANDRE et Mme PALFRAY.

Ligne téléphonique salle ferme de l'Eglise : Il est nécessaire d'installer une ligne téléphonique afin d'appeler les secours en cas de danger pour les utilisateurs de la salle. Le CM accepte l'installation à treize voix pour et deux abstentions.

Questions diverses :

Demande de subvention non retenue : Association des Parents d'Elèves du Conservatoire de Saint- Arnoult-en-Yvelines (APECSAY). M. le Maire lit la demande de subvention au Conseil Municipal. L'association a fait le choix de demander une faible cotisation aux adhérents et s'adresse aux communes ainsi qu'à la CCPFY pour réaliser leur projet. Le CM à l'unanimité refuse le versement d'une subvention car ce n'est pas à l'ensemble des habitants de financer ces projets.

Autorisation du droit des sols présenté par M. CHANCLUD :

Permis de Construire	1, rue du Lavoir La Bête	SCI Moulin de La Bête	078 349 14 M0003	Surélévation de locaux à usage de bureau
	17, rue du Lavoir La Bête	JOURDAIN	078 349 14 M0004	Construction d'une annexe
	51, rue du Lavoir La Bête	SCI Léo de La Bête	078 349 14 M0005	Construction d'une maison individuelle
Déclaration Préalable	3, Le Petit Plessis	MARCOT	078 349 14 M0006	Réfection toiture
	18, route de Rochefort	BERTINOTTI	078 349 14 M0014	Création d'un mur de clôture
	Le Petit Plessis	TEIXEIRA	078 349 14 M0015	Création de clôture agricole
	23, rue du Lavoir La Bête	HORTA	078 349 14 M0016	Création d'un abri de jardin et mur de clôture
	35bis rue du Lavoir La Bête	VERDIN	078 349 14 M0017	Rénovation peinture portes et fenêtres

SIAEP d'Ablis : Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable distribuée pour l'année 2013. M. le Maire précise que ce rapport est disponible en Mairie pour les conseillers municipaux.

Voisins vigilants : M. CORDIER propose de rapprocher le Plan Communal de Sauvegarde et l'adhésion à l'association "Voisins vigilants". Il précise que les statistiques constatent une baisse de 15 à 20% des cambriolages pour les communes adhérentes. Cela consiste en l'achat et la pose d'une signalétique à l'entrée des hameaux.

Illuminations de Noël : M. ALLES consulte le nouveau Conseil Municipal à propos des illuminations de Noël. M. CANAL et Mme PALFRAY sont chargés d'étudier le dossier des illuminations.

Travaux d'entretien de voirie : M. ALLES rappelle la procédure : il faut remplir des fiches de demande de travaux et les soumettre à M. MAGNÉ responsable des agents techniques afin de planifier le travail.

La séance est levée à 23H15.

VOIRIE ET CHEMINS COMMUNAUX

L'équipe municipale est désolée pour le manque d'entretien des bas-côtés de la voirie communale et des chemins vicinaux, que vous avez pu constater cet été.

Cette situation a été due à un manque de disponibilité d'un de nos deux agents. La période des congés d'été combinée à un arrêt de travail pour cause de santé nous a ainsi privés de leurs services pendant trois semaines. De plus, le récent cambriolage du hangar municipal a réduit nos ressources en matériel.

Nous avons donc décidé, qu'au retour des vacances, de privilégier les tontes et l'entretien des intérieurs de hameaux quitte à repousser à plus tard celui des bas-côtés des voies communales ainsi que des chemins ruraux. Par ailleurs un entretien du matériel s'avère nécessaire.

Une situation d'autant plus préoccupante avec la météo de cet été, qui ne nous a pas aidés pour solutionner nos problèmes, les pluies importantes de juillet et août ayant favorisé la pousse des végétaux.

Après concertation et malgré le coût supplémentaire, nous avons décidé de faire broyer les bas-côtés des chemins vicinaux par une société (CUMA de Sonchamp) qui nous a fait ce travail semaine 33. Les chemins ruraux seront faits dès que les engins seront en état de fonctionner.

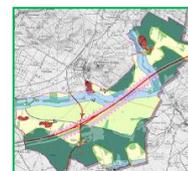
Merci pour votre compréhension et pour votre indulgence.



Plan Local d'Urbanisme

L'élaboration du P.L.U (Plan Local d'Urbanisme) suit son cours, les étapes à venir sont :

- Arrêt du PLU et bilan de la concertation.
- Envoi du dossier aux différents services durant trois mois.
- Enquête publique.
- Approbation par le Conseil Municipal.



Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de consulter les documents en mairie.

Afin de recueillir votre avis, nous avons mis à votre disposition un registre en mairie dans lequel vous pouvez faire part de vos questions, de vos remarques et aussi de vos suggestions.

MAIRIE DE LONGVILLIERS

4, route de Rochefort

☎ 01 30 41 33 96

☎ 09 64 38 87 19

Fax : 01 30 41 46 18

<http://longvilliers.free.fr>

mairie.longvilliers@wanadoo.fr

La Mairie est ouverte au public :

✓ *Le mardi de 14h à 17h*

✓ *Le jeudi de 14h à 17h*

✓ *Le samedi de 9h à 12h*

Le Maire, Marc ALLES reçoit sur rendez-vous

RECENSEMENT



Tous les jeunes de nationalité Française, filles et garçons âgés de 16 ans, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile. Pour cela, vous devez vous munir des pièces suivantes :

- carte nationale d'identité
- livret de famille des parents
- justificatifs de domicile (facture EDF/GDF, téléphone)

Une attestation de recensement vous sera ensuite remise. Cette attestation ou sa photocopie est indispensable pour être convoqué(e) à la journée défense et citoyenneté (JDC), mais également pour s'inscrire aux différents examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Elle sera demandée pour l'inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans, que ce soit au collège ou dans les lycées.

Important ! Vous avez plus de 16 ans et vous n'êtes pas recensé, faites vous régulariser rapidement à la mairie de votre domicile. Votre demande sera prise en compte.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site web : defense.gouv.fr

LE PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Les administrés qui veulent faire des demandes de passeports peuvent télécharger les formulaires de demande de passeport sur le site suivant : ants.interieur.gouv.fr et les pré-remplir à l'écran avant de les imprimer. Ces formulaires sont disponibles uniquement pour les demandes de passeports adultes et mineurs. Les déclarations de perte sont aussi disponibles sur ce site.

Pour la délivrance des passeports biométriques, les agents de la Mairie de Saint Arnoult-en-Yvelines vous accueilleront uniquement sur rendez-vous. Cette organisation a pour but de réduire le temps d'attente à l'accueil et facilitera la gestion des dossiers traités.

Rendez-vous : les lundis et jeudis après-midi et les mardis, mercredis, vendredis et samedis matin.

Contact : 01 30 88 25 30

- Un timbre fiscal, pour les passeports (86 € pour un majeur, 42 € pour les mineurs de 15 ans à 18 ans, 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans). Pièces à fournir : liste disponible en mairie.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE



Les inscriptions sur le fichier électoral peuvent s'effectuer jusqu'au 31 décembre à tout moment de l'année. Cette inscription vous donnera le droit de vote à partir du 1^{er} mars de l'année suivante.

Vous venez d'emménager à Longvilliers : votre inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre prochain entraînera votre radiation sur votre ancienne commune de rattachement.

Pour vous inscrire, vous devez être âgé de plus de 18 ans, être de nationalité française et jouir de vos droits civils et politiques.

Les ressortissants de l'Union Européenne peuvent s'inscrire sur les listes électorales complémentaires pour pouvoir voter aux élections municipales et aux élections européennes.

Liste des pièces à fournir :

- ❖ Une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport) en cours de validité,
- ❖ Un justificatif de domicile récent,
- ❖ Si vous habitez chez vos parents, une attestation sur l'honneur de ces derniers, établie sur papier libre, certifiant que vous résidez chez eux.

URGENCES

GENDARMERIE :	01 61 08 32 30
POLICE - GENDARMERIE:	17
POMPIERS :	18
SOS MEDECINS :	3624
APPEL D'URGENCE EUROPÉEN:	112
URGENCES SOCIALES SAMU :	115
ERDF (dépannage) :	08 10 33 30 78
GRDF (dépannage) :	08 10 43 30 78
CENTRE HOSPITALIER (Dourdan) :	01 60 81 58 58
CENTRE HOSPITALIER (Rambouillet):	01 34 83 78 78
SOS Amitié:	08 20 06 60 66
SIDA INFO SERVICE :	0800 84 08 00
SUICIDE ECOUTE :	01 45 39 40 00
ECOUTE CANNABIS :	0811 91 20 20

ENCOMBRANTS

Si vous souhaitez faire enlever vos encombrants,
prenez rendez-vous auprès du SICTOM :

Encombrants N° vert : **0800 49 50 61**

sictomregionrambouillet.com

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

- **Madame CUZON**
13, hameau le Petit Plessis
78730 LONGVILLIERS
Tél : 06.61.76.37.53.
- **Madame TAQUET**
19, rue du Lavoir
Hameau de La Bête
78730 LONGVILLIERS
Tél : 01.30.41.91.82.
- **Madame FERRANDIN**
Morsang
78730 LONGVILLIERS
Tél. : 01.64.59.15.40.
- **Madame VERDIN**
35, Rue du Lavoir
Hameau de La Bête
78730 LONGVILLIERS
Tél : 01.30.41.31.99

QUALITÉ de L'EAU à LONGVILLIERS (année 2013)



AVIS SANITAIRE GLOBAL

L'eau distribuée en 2013 a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physico-chimiques analysés (pesticides, fluor, nitrates, aluminium...)

Paramètres / Analyses	*Bouc étourdi	**Bourg - Petit Plessis Reculet - La Bâte
Origine de l'eau	Eau souterraine Forage de Longvilliers	Eau souterraine Forage de Rochefort
Gestion assurée par	VEOLIA Eau Essonne	Syndicat des Eaux d'Ablis
Bactériologie <i>Absence exigée</i>	Eau d'excellente qualité bactériologique Prélèvements : 3	Eau d'excellente qualité bactériologique Prélèvements : 8
Nitrates Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. <i>Ne pas dépasser 50 mg/L</i>	Eau contenant peu de nitrates Moyenne : 20 mg/L Maximum : 21 mg/L Prélèvements : 6	Eau contenant peu de nitrates Moyenne : 13 mg/L Maximum : 15 mg/L Prélèvements : 5
Dureté Teneur en calcium et magnésium dans l'eau. La dureté s'exprime en degrés français (°f). <i>Pas de limite de qualité</i>	Eau calcaire, aucune incidence sur la santé Moyenne : 28°f Maximum : 33°f Prélèvements : 6	Eau calcaire, aucune incidence sur la santé Moyenne : 29°f Maximum : 32°f Prélèvements : 5
***Fluor Oligo-élément naturellement présent dans le sol et dans l'eau. <i>Ne pas dépasser 1,5 mg/L</i>	Eau très peu fluorée Teneur : ≤ 0,1 mg/L Prélèvements : 3	Eau contenant des traces de fluor Teneur : ≤ 0,1 mg/L Prélèvements : 2
Pesticides Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. <i>Ne pas excéder 0,1 µg/L</i>	Eau conforme à la limite de qualité Classe C: la teneur n'a jamais dépassé 0,1 µg/L Maximum : 0,07 µg/L. (déséthylatrazine) Prélèvements : 3	Eau conforme à la limite de qualité Classe C: la teneur n'a jamais dépassé 0,1 µg/L Maximum : 0,05 µg/L. (déséthylatrazine) Prélèvements : 2

*Résultats d'analyses de 6 échantillons en production et de 3 échantillons prélevés sur le réseau de distribution.

** Résultats d'analyses de 5 échantillons en production et de 8 échantillons prélevés sur le réseau de distribution.

***Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor (comprimés...) chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

Site Internet de l'Agence Régionale de Santé (A. R. S) www.ars.iledefrance.sante.fr
(rubrique : santé publique/veille et sécurité sanitaire/santé et environnement/eau de consommation/qualité en Ile de France/bilans par communes).

ÉCOLES

Rentrée scolaire 2014



La rentrée scolaire a eu lieu le mardi 2 septembre pour les écoles élémentaire et maternelle avec cette année de nouveaux horaires. Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h45 à 16h00. Les mercredis matin, de 8h30 à 11h30. Pas de cantine, ce jour-là.

Effectifs :

École maternelle : 54 enfants (14 Petite Section, 16 Moyenne Section, 24 Grande Section).

École élémentaire : 93 enfants (18 CP, 15 CE1, 14 CE2, 21 CM1, 25 CM2).

Enseignants :

École maternelle : Madame RIOM (Directrice) Petite Section et Grande Section, Mme LAMOTHE et Mme TOURON (Moyenne Section et Grande Section).

Adresse du site de l'école maternelle : <http://www.ec-rochefort.ac-versailles.fr/>

Site de l'école maternelle : 0780833G@ac-versailles.fr

École élémentaire : Madame NEUILLY (Directrice) CP, Madame FRANÇOIS CE1 CE2, Monsieur SAUREL CE2 CM1, Madame FAURE CM2.

Adresse du site de l'école : <http://www.ec-rochefort.ac-versailles.fr/>

Site de l'école : 0780283j@ac-versailles.fr

BONNE ANNÉE SCOLAIRE A TOUS !!!!



Calendrier des vacances scolaires 2014 – 2015 - Zone C

Académies concernées	Paris, Versailles, Créteil	
Rentrée scolaire des enseignants	Lundi 1er septembre 2014	
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : Mardi 2 septembre 2014	
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : Samedi 18 octobre 2014	Reprise des cours : Lundi 3 novembre 2014
Vacances de Noël	Fin des cours : Samedi 20 décembre 2014	Reprise des cours : Lundi 5 janvier 2015
Vacances d'hiver	Fin des cours : Samedi 14 février 2015	Reprise des cours : Lundi 2 mars 2015
Vacances de printemps	Fin des cours : Samedi 18 avril 2015	Reprise des cours : Lundi 4 mai 2015
Vacances d'été	Fin des cours : Samedi 4 juillet 2015	

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congés le vendredi soir après les cours.

Les dates des vacances scolaires sont données à titre indicatif, sous réserve de changement.



JOURNÉES du PATRIMOINE 2014



La guerre de 1914-18
Dimanche 21 septembre de 10 h à 18 h. Église de Longvilliers



Cette année encore nous marquerons les journées du patrimoine par un diaporama à l'église Saint Pierre de Longvilliers le dimanche 21 septembre de 10 h à 18 heures.

Le thème choisi évoque les événements et souvenirs de la Grande guerre et leurs conséquences sur la vie dans notre région. En ce début de XX^{ème} siècle, la France est encore sous le choc de la défaite de 1870, mais connaît cependant la période euphorique des années 1900 et de l'exposition universelle. C'est avec optimisme, soif de revanche ou inconscience que la mobilisation s'effectue en août 1914 pour une guerre qui devait être courte et surtout...la dernière !

Des documents d'archives illustrent comment nos anciens ont vécu ces années et ont contribué à l'effort de guerre sans cependant en être le théâtre : fournitures de céréales, de bétail ou centre de formation en base arrière, telles sont les préoccupations que la mairie de l'époque devait inventorier et stimuler.

Venez nombreux...



JOURNÉES DU PATRIMOINE 2014 DANS LES COMMUNES ENVIRONNANTES

VAL SAINT GERMAIN dans l'église Saint Julienne

samedi 20 et dimanche 21 septembre 2014

visite de 15h à 17h de la collection de "souches".

Le dimanche 21 septembre la visite sera suivie d'un concert à 17 h

Organisé dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine
par les associations Guillaume de Machaut et Art religieux et Patrimoine

LA GUERRE ET LA PAIX

Entrée libre



SAINT CYR SOUS DOURDAN

"L'association Saint-Cyr, Eglise et Patrimoine organise pour les journées du Patrimoine une exposition les 20 et 21 septembre 2014 sur le 100^e anniversaire de la Grande Guerre et son influence sur St Cyr et ses habitants. L'expo aura lieu à la ferme des Tourelles à St-Cyr-sous-Dourdan de 10h à 18h".



SAINT ARNOULT EN YVELINES

Visite guidée gratuite de l'Eglise Saint Nicolas Samedi 20 septembre à 17h00
Exposition au Moulin Neuf « Centenaire de la « Grande Guerre » 1914-1918.

Témoignage de nos aïeux de Saint Arnoult en Yvelines et de ses environs
du 13 au 21 septembre 2014 de 14h à 18h. Entrée gratuite.



ROCHFORT -EN -YVELINES

Samedi 20 septembre 2014 de 10h à 18h. visite libre de l'ancien bailliage (mairie actuelle)

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Sortie des seniors

Le Centre Communal d'Action Sociale organise cette année une sortie restaurant-croisière sur la Seine sur le bateau Ville de Melun le 11 octobre prochain. Les descriptifs de la croisière et formulaires d'inscription ont été distribués. Réponses avant le 15 septembre. Les conditions sont les mêmes que les autres années : 10 € de participation aux frais de transport pour les seniors et 60 € pour les accompagnants. Venez nombreux.



PAROISSE

Accueil et renseignements :

Tous les jours de 10h00 à 12h00

Presbytère:

81, rue Charles de Gaulle

78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines

Tél.: 01 30 41 20 20

Informations :

Vous trouverez toutes les informations pratiques de la Paroisse sur le site de la paroisse.

<http://advparoissedesaint-arnoult>



CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES



La Caisse d'Allocations Familiales peut vous apporter des aides au logement suivant votre profil. Pour obtenir un renseignement ou faire une demande d'aide au logement :

- ▶ Consultez le site Internet de la CAF www.caf.fr (vous pouvez calculer le montant de votre aide au logement et saisir votre demande d'aide au logement).
- ▶ Contactez un conseiller au 0 810 25 78 10 (prix d'un appel local) Un conseiller vous répond du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.
- ▶ Adressez un courrier à l'adresse unique : CAF des Yvelines - 1 rue La Fontaine - 78201 Mantes la Jolie cedex
- ▶ Prenez rendez-vous à **RAMBOUILLET 78120 40 rue Sadi Carnot** Mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 uniquement sur rendez-vous pour déposer ou retirer un dossier, pour avoir un entretien avec un technicien conseil.

TRANSPORT DES COLLÉGIENS

Pour les élèves inscrits au collège de Bonnelles ou au collège de St Arnoult-en-Yvelines, quelques imprimés vierges de carte Imagine'R sont à votre disposition en Mairie.

Vous devez :

- remplir cet imprimé
- le faire tamponner par le collège accueillant votre enfant, déposer une copie en Mairie,
- régler le montant de la zone 4-5 en prenant le tarif pour les non boursiers,
- envoyer l'imprimé et votre règlement à l'Agence Imagine'R 95905 CERGY PONTOISE Cedex en demandant une attestation de paiement. La commune prend en charge le coût du transport sur présentation de l'imprimé, l'attestation de paiement et d'un Relevé d'Identité Bancaire.

TRANSPORT DES LYCÉENS

Des imprimés carte Imagine 'R sont également à remplir et à faire tamponner par le lycée.

Le règlement est à la charge des parents.

Pour les lycéens, habitants à Longvilliers, la commune participe financièrement sur présentation du justificatif de paiement de cette carte Imagine'R, d'un certificat de scolarité et d'un relevé d'identité bancaire.

Pièces à fournir : copie de l'imprimé, attestation de paiement, certificat de scolarité et le Relevé d'Identité Bancaire.

P.S: Pour remplir l'imprimé, il faut choisir deux zones obligatoirement. Cocher ZONE 4-5 pour les habitants de Longvilliers inscrits aux collèges et lycées de proximité.

Pour plus de renseignements, contactez la Mairie.



AMPLITUDES ET FRÉQUENCES

LIGNE 91.02

- Lundi au vendredi

	Dourdan	Parc de Courtaboeuf
Premier départ	05h30	06h00
Dernier départ	21h00	21h00

Fréquence: toutes les 17 à 25 minutes de 06 h42 à 09 h10 et de 16h14 à 19h25.2 allers et 3 retours en milieu de journée.

	Dourdan	Orsay
Premier départ	07 h 00	09 h05
Dernier départ	19h15	19 h50

Fréquence: 2 allers-retours le matin, 2 allers-retours le midi et 3 allers et 4 retours l'après-midi.

LIGNE 91.03

- Lundi au vendredi

	Dourdan	Massy-Palaiseau
Premier départ	05h30	05h30
Dernier départ	21 h00	21 h00

Fréquence: de 6 à 15 minutes entre 06h00 et 09h30 et de 16h05 à 19h20. De 20 minutes à 60 minutes le reste du temps.

- Samedi

	Dourdan	Massy-Palaiseau
Premier départ	06h00	06h00
Dernier départ	21h00	21h00

TRANSPORTS EN COMMUN SUR VOTRE COMMUNE

Des usagers utilisent quotidiennement la station de bus "PLESSIS MORNAY" au parc relais pour se rendre à leur travail ou autres. Il est important de savoir que :

La ligne 91 .02 dessert le parc de Courtabœuf et parfois la gare RER d'Orsay.

La ligne 91.03 dessert les gares de Massy Palaiseau (arrêt au pied de la passerelle).

Des plaquettes sont à disposition dans votre mairie.

Consultez le site de la Mairie de Longvilliers pour plus de renseignements :

<http://longvilliers.free.fr>

SOLIDARITÉ TRANSPORT Qui peut en bénéficier ?



Vous habitez en **Île-de-France** et vous êtes :

- **Bénéficiaire de la Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMU-C)**, ou de l'aide médicale de l'état (AME), Vous pouvez obtenir la **réduction Solidarité Transport**, ainsi que tous les membres de votre foyer.
- **Chômeur titulaire de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS)**, ne bénéficiant pas de la CMU-C, vous pouvez obtenir la **réduction Solidarité Transport**.
- **Allocataire du RSA sous certaines conditions de ressources, vous pouvez bénéficier de la gratuité transport** : En fonction du barème fixé par le STIF et de la composition de votre foyer, vous pouvez obtenir la gratuité Transport ainsi que tous les membres de votre foyer. Par exemple*, si le Revenu Garanti calculé par votre CAF correspond à moins de 674 € toutes ressources confondues pour une personne seule, moins de 1416 € toutes ressources confondues pour un couple avec deux enfants*
** Montants du barème actualisés au 1er janvier 2014*
- **Chômeur titulaire à la fois de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) et de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C)** : Vous pouvez bénéficier de la **gratuité transport**. Les membres de votre foyer peuvent prétendre à la réduction Solidarité Transport.

A qui s'adresser pour obtenir la Tarification Solidarité Transport ?

Seule l'Agence Solidarité Transport peut vous faire bénéficier de la tarification Solidarité Transport. Ce n'est pas automatique, il faut en faire la demande à l'Agence par téléphone ou via le site Internet, justifier de ses droits et remplir un formulaire avant de pouvoir en bénéficier.

Tout ce qui concerne l'attribution de vos droits à la tarification Solidarité Transport est traité par courrier, téléphone ou Internet avec l'Agence Solidarité Transport. Pour obtenir la Carte Solidarité Transport, appelez le 0800 948 999 (appel gratuit depuis un poste fixe), un correspondant ouvrira un dossier à votre nom et vous enverra un formulaire à compléter. Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site du Stif.

www.stif-idf.fr



DÉTECTEURS AUTONOMES AVERTISSEURS DE FUMÉE (DAAF) Obligation d'installation



La loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR), publiée au Journal Officiel en date du 26 mars 2014 modifie la loi n°2010-238 du 9 mars 2010, visant à rendre obligatoire l'installation de détecteurs autonomes avertisseurs de fumée (DAAF) dans tous les lieux d'habitation **avant le 8 mars 2015**, et clarifie les obligations de chacun des intervenants.

Ainsi, l'obligation d'installer au moins un détecteur normalisé dans le logement incombe à son propriétaire. Celui-ci doit par ailleurs s'assurer de son bon fonctionnement lors de l'état des lieux si le logement est mis en location. Toutefois, seul l'occupant du logement (propriétaire ou locataire) devra veiller à l'entretien, au bon fonctionnement et assurer le renouvellement du dispositif.

Enfin, l'obligation d'installation du dispositif faite au propriétaire d'un logement loué au moment de l'entrée en vigueur de l'article 1er de la loi de 2010 peut être satisfaite soit par la fourniture d'un DAAF à son locataire, soit par le remboursement au locataire de l'achat du dispositif.

Le décret du 10 janvier 2011 relatif à l'installation de détecteurs de fumée dans tous les lieux d'habitation fixe les « caractéristiques techniques du détecteur normalisé ».

L'arrêté du 5 février 2013 précise les exigences auxquelles doit répondre le détecteur de fumée normalisé installé dans chaque logement, les conditions de son installation, de son entretien et de son fonctionnement. Il caractérise également la notification de l'installation du détecteur de fumée normalisé qui doit être réalisé entre occupant et assureur.

Infos Étudiants

Vous vous apprêtez à choisir une orientation dans le cadre de votre poursuite d'études ? Vous avez besoin de conseils ? **L'ÉTUDIANT** vous propose les salons suivants :

Rencontres de l'Étudiant : Les formations et les métiers du Luxe

Le 15 novembre de 10h00 à 18h00

Cap 15, 3 quai de Grenelle, 75015 Paris



Salon Européen de l'Éducation - Salon de l'Étudiant

Du 27 au 30 novembre de 9h30 à 18h00.

Parc des expositions - Paris - Porte de Versailles - Pavillon 7/2 - Niveau 2

Quatre jours pour comprendre l'enseignement supérieur et choisir sa poursuite d'études.

Rencontres de l'Étudiant : Les formations et les métiers en tourisme, hôtellerie et restauration

Le 6 décembre de 10h00 à 18h00

Cap 15, 3 quai de Grenelle, 75015 Paris

Salon Grandes Ecoles de Commerce et d'Ingénieurs de Paris

Samedi 13 de 10h à 18h et dimanche 14 décembre, de 10h à 17h.

Espace Champerret - Hall A - Paris

Le salon pour tout connaître des grandes écoles et de leurs concours d'accès.

Salon des Etudes et des Métiers d'avenir : Environnement et Développement durable

Les 13 et 14 décembre. De 10h à 18h le samedi et de 10h à 17h le dimanche.

Espace Champerret - Pavillon B - Paris

Profitez du salon pour découvrir les nombreux métiers liés à l'environnement et au développement durable et échanger avec les professionnels.

Si vous désirez plus d'informations connectez-vous sur le site www.letudiant.fr

ÉTUDIANTS : TOUT SAVOIR SUR LES AIDES AU LOGEMENT

Étudiants : nos conseils pour bien remplir votre demande d'aide au logement.

Vous avez fait une estimation en ligne sur vos aides au logement et vous souhaitez maintenant remplir une demande d'aide au logement sur caf.fr ? Lisez nos conseils ci-dessous pour gagner du temps et faciliter le traitement de votre dossier.

Avant de commencer :

Pour des raisons de sécurité, votre démarche en ligne est interrompue en cas d'absence prolongée (aucune action à l'écran pendant 20 mn). Si vous abandonnez votre démarche avant de valider le dernier écran, votre saisie ne sera pas conservée.

Aussi, nous vous conseillons d'avoir à proximité les pièces **obligatoires** :

- l'adresse complète de votre logement
 - votre Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
 - le nom et adresse de votre bailleur
 - le montant de vos ressources en 2010 et 2011
 - le montant du loyer et des charges locatives
- et selon votre situation :
- le numéro d'allocataire de vos parents et leur Caf d'appartenance.

Et toujours...

Les **conseils** sur votre aide au logement sont **aussi par téléphone au 0810 29 29 29***

**Du lundi au vendredi, de 9h à 16h30. Prix d'un appel local depuis un poste fixe, sauf surcoût éventuel depuis un mobile selon les opérateurs.*



UNION ROCHEFORT - LONGVILLIERS



SAISON 2014 / 2015 :

*14 septembre: TENNIS Porte ouverte - Démonstration et enseignement -
Cours de tennis de Rochefort de 10H00 à 18H00.
Renseignements - Eric SENDELIN - 06 33 25 46 88.

*25 septembre: CULTURE et DECOUVERTE - Visites guidées de la Vallée
aux loups et la Maison de Chateaubriand à Chatenay - Malabry
Renseignements Michel ou Françoise MOULIN 01 30 47 58 44

*27 septembre: 50^{ème} anniversaire du Golf de Rochefort -
Parcours 18 trous/Animations -
Renseignements - Francis POIRIER - 06 87 84 35 14

*03 octobre: Rencontre en poésie et chansons –
Dans la bibliothèque de Rochefort à 20H30 -
Pour tout renseignement contacter Pierre LORIT 01 30 41 93 43.

*11 octobre: Assemblée Générale de l'UNION – Salle de Longvilliers à 10H30.

*16 octobre: CULTURE et DECOUVERTE - Visites guidées des coulisses de
la Tour Eiffel et du musée d'Art Moderne -
Renseignements Michel ou Françoise MOULIN 01 30 47 58 44

*Samedi 18 à 21h et dimanche 19 octobre à 15h - Festival de théâtre
des 4 communes - Cinéma Le CRATERE de Saint Arnoult en Yvelines
Les "Baladins", troupe de théâtre de Rochefort-Longvilliers, interpréteront
" Sur un air de Tennessee" d'après l'oeuvre de T. WILLIAMS
dans une mise en scène d'Isabelle Godeau – 06 60 12 31 42

*13 novembre: CULTURE et DECOUVERTE - Visites guidées de la Crypte
Notre Dame et de la Sainte Chapelle -
Renseignements Michel ou Françoise MOULIN 01 30 47 58 44.

*29 novembre: Représentation théâtrale - Salle des fêtes de Rochefort
à 21H00 - "La Maison du Lac" d'Ernest Thompson par la Comedia del Ablis.

*11 décembre: CULTURE et DECOUVERTE - Visites guidées du musée Guimet
et de l'Hôtel Nissim de Camondo à Paris -
Renseignements Michel ou Françoise MOULIN 01 30 47 58 44.



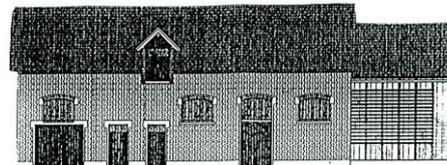
CULTURE ET LOISIRS À LONGVILLIERS



Manifestations à venir :

- Dimanche 28 septembre 2014 - Vide Grenier route de Rochefort
- Novembre 2014 : Soirée Pub (date à préciser)
- Décembre 2014 : Animation de Noël

BIBLIOTHÈQUE DE ROCHEFORT



Horaires

Lundi : 9h00 / 12h00 (sauf vacances scolaires)

Mardi : 9h00 / 12h00 – 16h30 / 18h30

Mercredi et Samedi : 14h30 / 18h00

Tarifs 2014

Adhésion individuelle : 20 €

Adhésion Famille : 25 €

Photocopies et Impression Internet : 0,20 €

Contact

2, Chemin sous la Ville

01 30 88 40 62

78730 Rochefort-en-Yvelines

bib.rochefort@wanadoo.fr

AGENDA BIBLIOTHEQUE

Heure du Conte : A 15h30, les mercredis 24 septembre, 29 octobre, 25 novembre, 17 décembre

Exposition de peinture : En octobre, Daniel Descamps expose une série intitulée

Spectres : entre ciel et terre. Peintures sur calque et lavis.

L'artiste vous accueillera le **samedi 4 octobre à partir de 14h30** pour une rencontre autour d'un verre.



Café bib' : mardi 7 octobre à 10h

Présentation de la rentrée littéraire autour d'un café

Thématique sur la Grande Guerre : en novembre



Prix du Roman de Rochefort : vendredi 28 novembre à 20h. Le jury se réunit pour élire le meilleur roman de l'année. La soirée est ouverte au public, sur réservation.

Toute l'année, le mardi matin, l'équipe de la bibliothèque vous accueille autour d'un café.



Collecte de Sang à St-Arnoult le vendredi 10 octobre 2014



Une collecte de sang est organisée à St Arnoult
Le vendredi 10 octobre 2014 de 14h30 à 20h00
Salle des fêtes "Le Colombier"



JE DONNE MON SANG, TU DONNES TON SANG, IL EST SOIGNÉ

Le sang est indispensable au fonctionnement du corps humain. Rien ne peut le remplacer. La transfusion sanguine est vitale dans le traitement des leucémies, des maladies du sang, ... et en cas d'hémorragies importantes lors d'accident, opération ou accouchement. Le don de sang permet de soigner chaque année un million de malades en France.

En bonne santé, âgé de 18 ans à 70 ans, vous pouvez donner.
Pour un 1^{er} don, vous munir d'une pièce d'identité.

Donneur, Receveur...



.....le lien du Cœur !

Amis des Ecoles, Avis aux Bénévoles !



Marché de Noël, soirée tartiflette, carnaval, goûters de saison à la sortie des écoles, vente de crêpes - de galettes des rois, Fête des Ecoles, ...

Autant d'événements organisés par « les Amis des Écoles », fédérateurs d'échanges conviviaux entre parents et enfants de nos écoles de Longvilliers & Rochefort-en-Yvelines !

« Les Amis des Écoles » (A.M.E.) est une association réunissant des **parents bénévoles**, ayant à cœur d'**organiser des manifestations tout au long de l'année scolaire au profit de nos écoles de Longvilliers & Rochefort-en-Yvelines**.

Au-delà de l'esprit de rencontre, de partage, du plaisir procuré auprès des petits & grands, l'objectif majeur demeure **la récolte de fonds intégralement reversés aux deux écoles - maternelle et élémentaire- au prorata du nombre d'élèves**.

C'est ainsi que pour l'année scolaire 2012-2013, « Les Amis des Écoles » ont versé les sommes suivantes :

Année	Maternelle	Primaire
2012-2013	2347€ (53 élèves)	4170€ (95 élèves)

Sommes contribuant à la réalisation d'activités scolaires, de projets pédagogiques, d'achats divers, et permettant également à nos enfants de participer à des sorties (visites de musées...), à des classes transplantées ou encore à des stages de cirque ...

Grâce à ces fonds, les enfants complètent ainsi l'enseignement dispensé en classe et s'éveillent davantage.

L'Association tient à exprimer sa reconnaissance envers toutes les familles qui participent fidèlement à ses manifestations et qui apportent ainsi leur contribution financière à l'Association et aux enfants.

Malgré l'entrain et le dynamisme de ses bénévoles, l'Association des « Amis des Écoles » souhaite attirer particulièrement votre attention à l'approche de cette rentrée scolaire.

En effet, l'Association est en quête de parents bénévoles pour venir en soutien de sa petite équipe, mais également d'une nouvelle Présidente (ou pourquoi pas un Président !).

Aussi, si vous aspirez à rencontrer d'autres parents d'élèves, à partager des moments conviviaux autour des différentes organisations d'événements jalonnant l'année scolaire, à apporter vos idées, ..., n'hésitez pas à vous renseigner et à rejoindre l'Association !

Vous seul déciderez de votre engagement en fonction de vos disponibilités et/ou de vos envies : que ce soit pour devenir membre du bureau des « Amis des Ecoles », ou tout simplement pour aider de façon ponctuelle à l'occasion des manifestations.

L'Association regorge d'idées ! Mais sans bénévoles, ni fonds suffisants, son élan s'en trouve freiné au détriment de la vie de nos deux écoles et donc de nos enfants, de nos enseignants et de la vie de nos villages.

Sincères remerciements pour l'intérêt que vous manifestez déjà à l'Association des « Amis des Ecoles », ou pour l'intérêt que vous lui manifesterez très prochainement.

Coordonnées email de l'Association : amis-des-ecoles@outlook.fr





PRÉSENTATION des ACTIVITES proposées par l'Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R.) de SAINT ARNOULT EN YVELINES

C'est encore chez soi qu'on est le mieux, entouré de ses proches et dans un environnement familial.

Les différentes activités de l'A.D.M.R. permettent aux familles, aux personnes isolées, âgées, handicapées ou momentanément dépendantes, de bien vivre chez elles en leur apportant un service de qualité adapté à leurs besoins et leurs attentes.

Notre association intervient sur les 17 communes du Canton de Saint Arnoult En Yvelines.

Service de Soins Infirmiers A Domicile (S.S.I.A.D.) :

Le S.S.I.A.D. assure, **sur prescription médicale**, des soins infirmiers et d'hygiène aux personnes âgées, malades ou dépendantes. Son équipe est composée de 2 infirmières et 11 aides-soignantes.

La prise en charge est assurée à 100% par les régimes d'assurance maladie.

Sa vocation est :

- D'éviter l'hospitalisation des personnes âgées lors de la phase aiguë d'une affection,
- De faciliter le retour au domicile à la suite d'une hospitalisation,
- De prévenir ou retarder un placement en institution.

Ces démarches sont réalisées en collaboration étroite avec la famille, l'entourage habituel de la personne (médecin, infirmière, aide à domicile...)

Renseignements : 01 30 59 35 90

Service de portage des repas à domicile :

La demande doit être effectuée 48h avant la mise en place du service.

Le tarif est de 9€ par repas livré en liaison froide à réchauffer au micro-onde. Déduction fiscale du service.

Renseignements : 01 30 59 39 44

Service ENTRAIDE :

- Aide-ménagère → possibilité de prise en charge financière selon les ressources par le Conseil Général et certaines mutuelles. Déduction fiscale.
- Petit bricolage (échange d'ampoules, pose de barres de maintien...) → effectué par nos bénévoles.
- Equipe spécialisée 'Maladie d'Alzheimer' → mise en relation avec l'antenne CATALPA de Rambouillet.

Renseignements : 01 30 59 39 44

Service téléassistance FILIEN :

Assistance, écoute et sécurité des personnes.

Installation dans les 48 heures.

Tarif : 27,50 € par mois.

Déduction fiscale de 50 % et prise en charge par certaines mutuelles.

Au-delà de ces prestations de services, l'A.D.M.R. organise et propose également des manifestations (Goûter-spectacle pour les personnes prises en charge par le S.S.I.A.D., les abonnés à la téléassistance et les bénéficiaires du portage de repas à domicile; ou encore des actions de communication lors des forums des associations des communes du canton, ...).

Grâce à ces événements, l'A.D.M.R. contribue ainsi à **instaurer de vrais moments de partage**, et permet dès lors de **lutter contre l'isolement des personnes âgées et dépendantes**.

Le **dynamisme** de l'A.D.M.R. est reconnu tant dans son engagement en termes de **prestations de service**, que dans **sa proximité humaine, son esprit d'ouverture aux autres et ses valeurs de partage**. Des valeurs sur lesquelles les personnes dans le besoin et leurs proches peuvent se reposer pleinement.

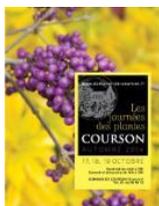
N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'A.D.M.R.

RENCONTRES BOTANIQUES ET FLORALES



L'automne sera magique à la Fête des Plantes de Saint-Jean de Beauregard des 26, 27 et 28 septembre 2014. Riche en surprises et en découvertes, cette édition rassemblera **près de 200 spécialistes**, parmi les meilleurs dans leur spécialité, pour faire de votre jardin un lieu unique.

Château de Saint-Jean de Beauregard - Rue du Château - 91940 SAINT-JEAN DE BEAUREGARD
Tél. : 01 60 12 00 01 - Fax : 01 60 12 56 31 - e-mail : info@domsaintjeanbeauregard.com



Rendez-vous cet automne les 17, 18 et 19 octobre prochain pour la 61^{ème} édition des Journées des Plantes de Courson ! A la rencontre des 230 exposants venus de toute l'Europe: pépiniéristes, botanistes, paysagistes, spécialistes du monde végétal mais aussi des artisans "autour du jardin"...A la recherche de la diversité au jardin avec les dernières obtentions, les redécouvertes, les collections végétales, des conseils, animations et ateliers, de l'art de vivre au jardin, d'échanges et de renseignements auprès des associations spécialisées...A la découverte de nouveaux livres dédiés par leurs auteurs, de conférences et de table ronde ...

Domaine de Courson

91680 Courson-Monteloup (Essonne) Tél. 01 64 58 90 12 – Fax 01 64 58 97 00
e-mail : domaine-de-courson@orange.fr



Conférence au Château du Marais

"Un Talleyrand dans la grande guerre" le dimanche 14 septembre à 15h00 au Château du Marais
Le Val Saint Germain (91).

Conférences au Château du Marais



Dimanche 14 septembre, à 15 h.
(Cette conférence prévue initialement le 7 septembre est reportée au 14 Septembre.)
'Un Talleyrand dans la grande guerre'

<p>Conférence par Eric MENSION-RIGAU Historien</p>		<p>Diaporama par Georges LEFAIVRE présentant les photos de son oncle Louis de Talleyrand</p>
--	---	--

Château du Marais,
91530 Le Val Saint Germain

Bergerie nationale de Rambouillet



Gastronomie d'automne

. 4, 5, 10 et 11 octobre
. 15 et 16, 22 et 23, 29 et 30 novembre

Balades en calèche

Une heure de dépaysement pour rencontrer les animaux qui peuplent cet espace de l'ancien domaine des chasses présidentielles, aujourd'hui domaine cynégétique national, classé Natura 2000.

Promenades pour individuels et familles

Temps de promenade : environ 1h

Les dates

Tous les week-ends à partir du week-end du 5 et 6 avril jusqu'au week-end du 25 et 26 octobre.

Départ devant la Bergerie Nationale à 15 h et 16 h 30.

Les billets sont à prendre à la boutique 1/4 d'heure avant le départ.

Tarifs

Adultes : 8,5 euros - Enfants de 3 à 12 ans : 5 euros - Gratuit pour les moins de 3 ans

Réservation recommandée au 01 61 08 68 70.

Appeler le matin, du lundi au vendredi.

Les réservations sont à retirer à la boutique au moins 1/4h avant le départ.

<http://www.bergerie-nationale.educagri.fr/>

DES STAGES SPORTIFS ET EDUCATIFS A SAINT-ARNOULT PENDANT LES VACANCES.



Depuis 2013, l'Union Sportive de Saint-Arnoult en Yvelines (USSA) organise 5 stages d'une semaine, chaque année, à destination des enfants de 6 à 12 ans, pour leur offrir des vacances sportives et animées même s'ils ne partent pas.

Le stage de Toussaint, du 27 au 31 octobre, s'intitule **SPORTTAPEUR** et n'est pas un stage de boxe ou de sports de combat, comme on pourrait le croire, mais un projet pédagogique autour du sport acrobatique (gymnastique, agrès, trampoline, acrosport, zumba...) et de la préparation d'un spectacle « Le théâtre des acrobaties des Sorcières et des Vampires ».

Les inscriptions sont ouvertes durant le mois de septembre, puis sur liste d'attente. Pour recevoir le programme et le bulletin d'inscription, contactez le secrétariat USSA : secretariat@ussa.fr, 01 30 59 30 94.

D'autres stages auront lieu dans l'année scolaire à venir, avec à chaque fois un programme original.

- Hiver : 23 au 27 février 2015 – InitiCirque
- Pâques : 20 au 24 avril 2015 – MultiSports
- Juillet : 6 au 10 juillet 2015 – OrientaSport
- Août : 24 au 28 août 2015 – VéloAventure

Les dossiers d'inscription seront disponibles 2 mois avant la date de chaque stage. Vous pouvez vous inscrire sur les listes de diffusion de ces dossiers en envoyant votre adresse Email à stage@ussa78.fr et en indiquant les périodes qui vous intéressent.

Appel à la solidarité pour les victimes en Irak

Le Secours populaire français sollicite les mairies pour un appel à la solidarité envers les victimes des conflits en Irak. Nous pensons que la décision de faire ce choix appartient à chacun, aussi, nous communiquons les informations de souscription à l'attention de ceux qui désireraient contribuer pour cette cause.

Les dons financiers peuvent être envoyés aux comités et fédérations du SPF,
dans tous les départements, ou au Secours populaire français,
9/11, rue Froissart BP 3303
75123 Paris Cedex 03 - T/ 01 44 78 21 00
Précisez Fonds d'Urgence
Et sur le site Internet : www.secourspopulaire.fr

Le Secours populaire français prélève un montant forfaitaire de 8% maximum pour couvrir ses frais de fonctionnement.

Randonnées dans les Yvelines



Pendant trois week-ends de septembre du 13 au 28, vous pourrez parcourir les Yvelines : à pieds, à vélo, à cheval, découvrir de nouveaux sentiers, et profiter de balades surprenantes et originales.

INFORMATION : 01 39 07 85 02
PROGRAMME ET RESERVATION : www.vert-les-yvelines.fr
Brochure disponible en mairie.

Brocantes et vide-greniers les plus proches Videz vos greniers, faites des affaires !

Bullion, le samedi 20 septembre
Dourdan, le dimanche 21 septembre Rue Raymond Laubier
Saint-Arnoult en Yvelines, le samedi 27 septembre.
Longvilliers, le dimanche 28 septembre 2014

Les Yvelines ont fait leur cinéma



Le Conseil général des Yvelines a organisé une tournée de projections de films en plein air durant le mois d'août. Le 22 août dernier elle passait par Longvilliers avec Gatsby le magnifique. Une éclaircie du temps avait permis de rassembler près de 80 spectateurs pour le début de la séance, malheureusement perturbée par la pluie survenue au bout d'une heure ne laissant que très peu de fidèles jusqu'à la fin. Bravo tout de même à l'équipe de Culture et loisirs et au personnel du

Conseil général pour l'organisation et la qualité de la projection. Qu'ils en soient remerciés.



ASSOCIATION LA LETTRE FLEURIE



Nous espérons que vous avez apprécié les caprices de la météo de cet été qui ont eu au moins un avantage, celui de nous délivrer des soucis d'arrosage...Souhaitons-nous un automne plus clément. Les activités autour de la Lettre fleurie reprennent avec les marches du lundi. Surveillez vos boîtes de messagerie pour les lieux de rendez-vous.

Un programme de réunions et animations est en cours d'élaboration. Les adhérents seront tenus informés par courriels et les non encore adhérents en visitant le site Internet de l'association.

Taper « les amis de la lettre fleurie » sur Google par exemple. A bientôt.



OUVERTURE et CLÔTURE de la CHASSE

Campagne 2014 - 2015 dans le département des Yvelines

La période d'ouverture générale de la chasse à tir et de la chasse au vol est fixée :

du 21 septembre 2014 à 9 heures

au 28 février 2015 à 18 heures

La chasse est autorisée certains jours en forêt domaniale de Dourdan et d'Angervilliers.

L'information est affichée en forêt, sur les panneaux de l'O.N.F.

CONCILIATEUR DE JUSTICE



M. Gwenaël Beauchêne, conciliateur de justice, tient sa permanence au Pôle Social de Saint-Arnoult-en-Yvelines le 1^{er} et le 3^{ème} mercredi du mois.

Le conciliateur de justice a pour but de trouver une solution amiable entre 2 parties qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Le conciliateur de justice ne peut intervenir qu'avec l'accord de toutes les parties.

Domaines d'intervention :

Le conciliateur peut intervenir pour des conflits d'ordres civil et commercial tels que :

- problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen),
- différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux,
- litiges de la consommation,
- impayés,
- malfaçons de travaux.

Il n'est pas possible d'y recourir en matière :

- d'état civil,
- de conflits avec l'administration (il faut alors s'adresser au Défenseur des droits).

Ce service **gratuit** permet bien souvent de retrouver la sérénité dans un désaccord naissant. A quoi bon s'en priver !

Permanence : le 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois au Pôle Social, 50 rue Charles de Gaulle.

Prendre rendez-vous auprès du CCAS de Saint Arnoult en Yvelines au 01 30 59 98 76



ACTUALITÉ DE LA MISSION LOCALE DE RAMBOUILLET

A partir du mois d'octobre un atelier « coaching personnalisé » se déroulera sur une semaine. Le but est d'améliorer la communication, dans la démarche professionnelle ainsi que dans la vie au quotidien.

Des ateliers de discussion en anglais sont proposés chaque semaine, en petit groupe, une occasion de travailler son oral ! Et pour ceux et celles qui souhaitent postuler pour un poste à l'étranger ou pour une entreprise internationale, il est possible d'être accompagné dans la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation en anglais.

Inscrivez-vous auprès du secrétariat de la mission locale : 01 34 83 34 12

www.mission-locale-rambouillet.fr

MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE de RAMBOUILLET

19 rue de Clairefontaine
78120 Rambouillet



FÊTES DES VOISINS



La fête des voisins est l'occasion de faire connaissance et d'entretenir des liens avec ses voisins, en partageant le verre de l'amitié et de bons petits plats. Bravo à tous ! Encore une fois, nous avons eu de belles fêtes des voisins dans les hameaux. À l'année prochaine!!



REPORTAGE PHOTOS



Jeudi 8 mai 2014

Commémoration
du 8 mai 1945



REPORTAGE PHOTOS



Samedi 21 juin 2014
La fête de Longvilliers



Samedi 21 juin 2014
Concert de la chorale les "Polysons"



Samedi 21 juin 2014 – Fête des écoles
Les Amis des écoles



Samedi 21 juin 2014
Repas Créole : Planteur et colombo. Excellent !!!



*Journée du Patrimoine 2014 – La Grande guerre 1914-1918
Dimanche 21 septembre 2014 de 10h00 à 18h00 - Église de Longvilliers.*

L'équipe du Bulletin Municipal

Patrice CANAL,
Pascal GEORGE,
Gaëlle GILET,
Jeanne LASSIMOUILLAS,
Chantal LEFÈVRE,
Michel LECACHEUX,
Martine MEUNIER,
Martine PALFRAY,

Conception et réalisation
L'équipe et le secrétariat.

Nous avons le plaisir de vous présenter ce numéro de « Vivre à Longvilliers »
entièrement conçu et réalisé par l'équipe du bulletin municipal.

BONNE LECTURE À TOUS!